

<https://www.snetap-fsu.fr/Concours-enseignant-es-et-CPE-les-previsions-de-la-session-2027.html>



# Concours enseignant-es et CPE, les prévisions de la session 2027

- Métiers - Tous métiers - CAP/CCP - CAP/CCP - CCP nationale des ACEN -

Date de mise en ligne : jeudi 11 juin 2026

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

## Précarité institutionnalisée

A l'occasion d'un groupe de travail en date du 11 juin 2026, le ministère nous a annoncé avoir recensé plus de 400 postes de titulaires qui seraient disponibles en vue d'une affectation d'un-e titulaire à la rentrée 2027

Afin de répondre à ces besoins, ce sont ... 137 postes qui seront proposés pour la session 2027 !

Le ministère a relativisé ce différentiel, d'une part en soulignant les difficultés de projection sur les départs à la retraite des collègues susceptibles d'y prétendre (réformes successives des retraites oblige....) , et d'autre part en insistant sur la nécessité de conserver de la capacité d'adaptation aux évolutions des cartes de formations. Pour notre part, nous dénonçons cette absence de perspective pour les nombreux-ses [ACEN](#) en poste et cette institutionnalisation de la précarité.

## Programmation des ouvertures

A noter que, dans ses prévisions, le ministère estime que, seul 1 poste sur 4, identifié comme poste d'ajustement à temps plein sans complément de service, a vocation à donner lieu à recrutement d'un-e titulaire. C'est contraire selon nous à un des principes fondateurs du service public : tout poste pérenne a vocation à être occupé par un.e titulaire.

Nous avons enfin obtenu la concrétisation de l'ouverture d'un concours d'enseignant-es d'[EPS](#) spécifique à notre ministère, avec un volume relativement conséquent pour cette première session.

Par ailleurs, nous avons alerté la [DGER](#) sur :

- la disparition dans le programme prévisionnel du [PLPA](#) Lettres Espagnol, d'autant plus que cela avait déjà été le cas lors de la session 2026.
- l'absence d'ouverture pour de nombreuses options où les besoins sont identifiés.
- les contraintes liées à l'organisation de concours qui rendent quasiment impossible toute perspective dans certaines "petites" options.
- l'impossibilité actuelle pour les lauréat-es du concours Documentation d'exercer en [LPM](#).
- la nécessité d'accompagner et de former les actuels ACEN pour leur permettre d'accéder à la titularisation.

## Réforme des concours

Concernant les modalités de concours, la session 2027 verra la généralisation à toutes les options de la possibilité de passer le concours au niveau Bac+3. Ceci sera alors couplé à la nécessité de valider un master au cours d'un stage qui sera désormais d'une durée de 2 ans (avec le statut de fonctionnaire stagiaire durant l'intégralité de la formation). À noter cependant que les lauréat-es déjà détenteurs d'un M2 (voir d'un M1 dans certaines situations) ainsi que les lauréat-es des spécialités professionnelles en PLPA ne seront pas concerné-es par ces nouvelles modalités de stage.

## Prévisions d'ouverture de postes (session 2027) :

**PCEA** = 55 postes (36 Ext/19 Int)

- - 20 EPS (10 Ext/10 Int)
  - 5 Lettres Modernes (5 Int)
  - 10 Hist Géo (6 Ext/4 Int)
  - 10 Documentation (10 Ext)
  - 4 SESG-Techniques Commerciales (4 Ext)
  - 6 TIM (6 Ext)

**PLPA** = 70 postes (35 Ext/35 Int)

- - 10 Maths-PhysChimie (5 Ext/5 Int)
  - 7 Bio Eco (7 Ext)
  - 20 SESG Gestion d'Entreprise (10 Ext/10 Int)
  - 18 Agroéquipements (8 Ext/10 Int)
  - 10 STA Productions Végétales (5 Ext/5 Int)
  - 5 Hippologie Equitation (5 Int)

**CPE**

- CPE = 12 postes (8 Ext/4 Int)